



ARRETE MUNICIPAL N°A.2023.G.097

Fermeture hivernale de la station de la Sambuy
Hiver 2022-2023
Commune de Faverges-Seythenex

Le Maire de la Ville de Faverges-Seythenex,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2212.1 et suivant,

VU, la commission de sécurité des pistes,

Considérant que le Maire est chargé de la sécurité et de la mise en place des secours sur les pistes de ski,

ARRETE

Article 1 : Considérant les conditions d'enneigement, la station de la Sambuy arrête son exploitation hivernale le dimanche 05 mars 2023 au soir.

Article 2 : La fermeture concerne l'ensemble de la station de la Sambuy. A partir de la date définie à l'article 1, aucun secours ne pourra être réalisé sur le domaine skiable par le personnel de la Sambuy. Le domaine skiable ne sera plus balisé ni sécurisé.

Article 3 : Le parcours de ski-alpinisme « Trace d'Espoir » sera organisé le samedi 25 mars sur le site de la Sambuy. L'association « Mayann Autisme et Vie » sera épaulée des secours en montagne à cette occasion. Le domaine skiable de la Sambuy sera fermé et n'aura donc aucune sécurisation.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché à la station de la Sambuy.

Article 5 : Le Maire, M. le directeur d'exploitation de la Sambuy / Val de Tamié sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté sera transmis au directeur d'exploitation de la Sambuy / Val de Tamié pour exécution et à M. le Préfet de la Haute-Savoie.

Article 7 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que celui-ci pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble 2 avenue de Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.

Arrêté devenu exécutoire compte-tenu
De la réception en Préfecture le : **02 MARS 2023**
De la publication le : **02 MARS 2023**
Notifiée à l'entreprise le : **02 MARS 2023**
Le Maire de Faverges-Seythenex,

Jacques DALEX

Fait le 1^{er} mars 2023,
Le Maire de Faverges-Seythenex,
Jacques DALEX

